

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 26 mars 2026 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 26 mars 2026 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 février 2026
2. Droit de préemption
3. Approbation des taux multiplicateurs en matière d'impôts commercial et d'impôts foncier pour l'année 2027
4. Approbation d'un morcellement d'une propriété sise à Assel, au lieu-dit « Rue Stinzinger » et « Rue de Luxembourg »
5. Approbation de la convention de fonctionnement et de financement de l'office social commun de Remich pour l'année 2026
6. Approbation d'un acte de cession de droits de servitudes relatifs au lotissement « Rothstück »
7. Accord pour une concession temporaire au cimetière de Trintange
8. Approbation de titre de recettes
9. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 18 mars 2026

Le Président



Le Secrétaire

